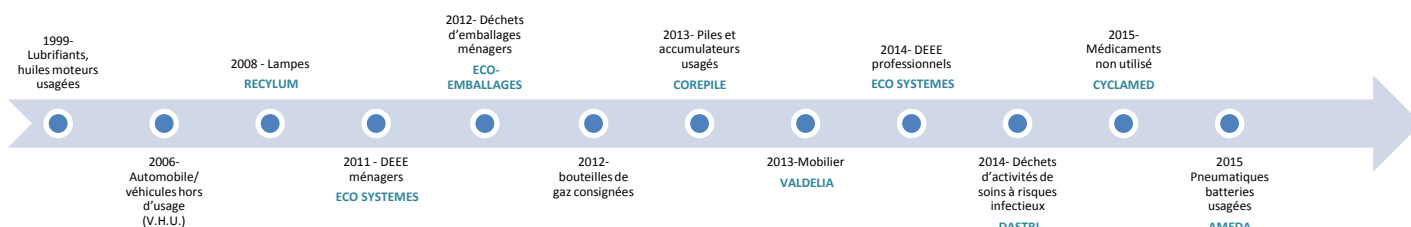


Bilan* des déchets issus des filières REP année 2014 – Mayotte

*Ce bilan s'accompagne d'un tableau complet des filières REP

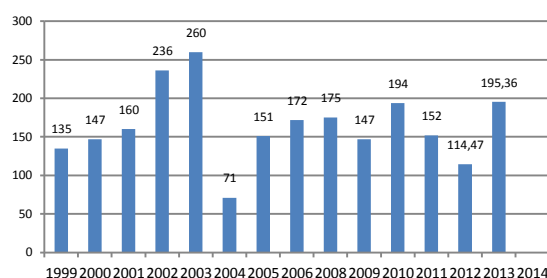
Les éco organismes et filières REP actuellement implantés sur Mayotte



Lubrifiants, huiles moteurs usagées

Depuis 1986 en France et 1999 à Mayotte, les huiles sont traitées. La STAR Mayotte est en charge de collecter et traiter les huiles minérales usagées. Ce dispositif est actuellement financé par l'ADEME qui tend à s'en désengager pour une autonomie de la filière.

Collecte des huiles depuis 1999 (tonnes)



Automobiles / véhicules hors d'usage (V.H.U.)

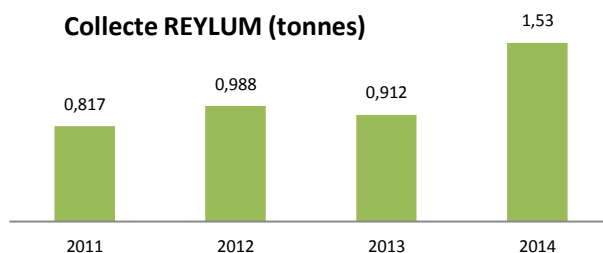
Enzo assure depuis 2006, la collecte et le traitement des VHU en tant qu'organisme agréé. 787 tonnes ont été collectées en 2012, 44 tonnes en 2013. En 2014, ce sont près de **1000 tonnes** exportées en vue d'être valorisées.



Lampes - RECYLUM

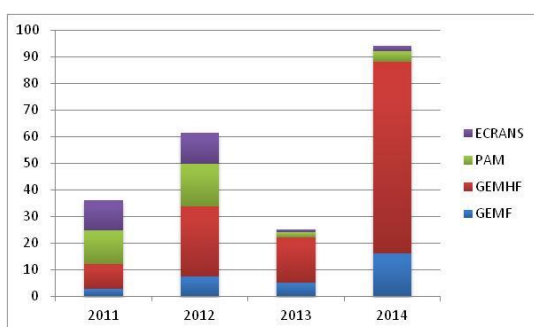
Depuis 2008, Recylum est sur le territoire de Mayotte. Enzo assure la collecte et le traitement. 30 points de collecte sont présents sur le territoire.

Collecte REYLUM (tonnes)



DEEE (Déchet d'équipements électrique et électronique) - ECO SYSTEMES

Sur le territoire de Mayotte, depuis le 1^{er} Janvier 2011, ECO SYSTEMES effectue le traitement des DEEE. Ce derniers sont exportés puis démantelés et valorisés en Métropole et bientôt à la Réunion. Enzo est le prestataire identifié pour la collecte et l'empotage.

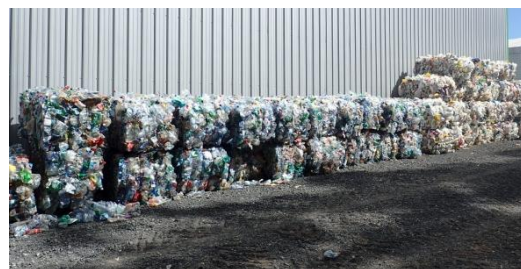


PAM : petit appareil ménager ; GEM HF : gros électroménager hors froid ;
GEMF : gros électroménager froid

À Mayotte, en 2012, 61,62 tonnes de DEEE ont été exportés, soit un taux de 0,29kg/an/habitant sur l'année. Pour l'année 2012, seulement 2 producteurs ont déclaré leurs importations, représentant 300,927 de tonnes importées. Ce chiffre ne représente pas la totalité des importations. L'année 2013 a permis la collecte de 24,173 tonnes soit un taux de 0,11 kg/hab/an. L'année 2014 a permis de collecter 94 tonnes de DEEE soit un taux de 0,44 kg/hab/an et une exportation de 34.29 tonnes.

Déchets d'emballages ménagers - ECO-EMBALLAGES

Le 12 novembre 2013 les premiers triO d'ECO EMBALLAGES apparaissent sur le territoire. La STAR est le prestataire qui assure collecte et traitement sur son centre de tri à Longoni. Ce sont 75 points de collecte en apport volontaire qui ont permis la collecte de 209 tonnes d'emballages en 2014 soit 248 tonnes en cumulé depuis le début de la démarche. Les déchets sont exportés en Asie ou Afrique du sud pour la valorisation, 78 tonnes ont été exportées en 2014. L'éco participation sera collectée après des importateurs des produits à partir de Janvier 2016 dans le but de financer la filière.



Bouteilles de gaz consignées

La réglementation a imposé à Mayotte la mise en place du système de bouteilles de gaz consignées en 2012. Ce système est proposé par SOMAGAZ et Total. Nous n'avons pas de chiffres pour illustrer cette filière qui fonctionne.

Piles et accumulateurs usagés- COREPILE

COREPILE a fait ses débuts en 2011 à Mayotte. Cet éco organisme a aujourd'hui un relai local permettant de dynamiser la filière. STAR Mayotte a été retenue pour la collecte et le traitement sur la période 2013-2014. La campagne de communication a été conduite en 2014. Aujourd'hui on compte 34 points de collecte. 2,5 tonnes ont été exportés en 2014.

Mobilier -VALDELIA

Son implantation date de 2013, cependant aucune donnée n'est disponible à ce jour. La STAR est le prestataire de collecte.

DEEE professionnels - ECO SYSTEMES

La collecte des DEEE professionnels est active depuis l'année 2014. Pas de chiffre de collecte pour le moment. La filière se structure et la communication auprès des professionnels a commencé.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux – DASTRI

Depuis 2014 à Mayotte, DASTRI a un relais local sur le territoire, et a contractualisé avec STAR Mayotte pour le traitement des DASRI. Aujourd'hui pour 4 300 patients en auto traitement, nous comptons 23 points de collecte. 123 Kg ont été collectés en 2014. Une grande campagne de communication s'est tenue pendant la course des pneus au mois de juin 2014.

Médicaments non utilisé – CYCLAMED

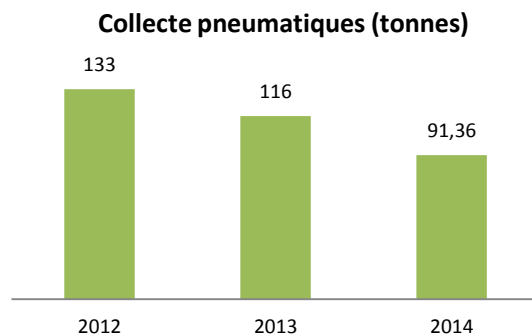
CYCLAMED s'est implanté à Mayotte en 2014-2015. Le lancement de l'activité s'est tenu mois d'Avril 2015, lors d'une conférence de presse, organisée avec l'appui de l'ADEME et CCI. Les 18 pharmacies sont équipées et seront collectées régulièrement. Le prestataire retenu pour la collecte et traitement est la STAR Mayotte. La campagne de communication se déroulera en 2015.



Pneumatiques usagés Batteries d'automobiles – AMEDA

La filière des déchets de pneumatiques et batteries usagées a connu une certaine structuration avec la création de l'association AMEDA (Association mahoraise pour l'élimination des déchets automobiles) en janvier 2015, après plusieurs mois de concertation. Les professionnels, importateurs de pneumatiques et batteries, avec l'appui de la CCI et de l'ADEME ont choisi de s'organiser en association à l'image des autres DOM pour une collecte et un traitement collectif. En novembre 2014, l'ATBR et AVPUR Réunion sont venus sensibiliser les professionnels à Mayotte, pour la création

de cette organisme collectif. ALIAPUR, organisme métropolitain se rend disponible pour accompagner Mayotte dans la structuration de la filière. Aujourd'hui ENZO est le prestataire retenu, par les professionnels, en individuel, pour la collecte et le traitement des pneumatiques. Ces derniers sont entreposés en chips ou en entier sur le site d'ENZO à Kaweni. 91 tonnes de pneumatiques ont été collectés en 2014. Les issues de valorisation ne sont pas encore stabilisées. La valorisation locale a été envisagée avec la DEAL afin de remettre au gout du jour la technique *pneusol* pour la stabilisation des talus en bordure de route. Quand aux batteries, la collecte est principalement assurée par ENZO. Des exports ont eu lieu en 2014, 141 tonnes ont été exportés pour 95 tonnes collectées en cumulé.



Bilan

De plus en plus de filières déchets se structurent sur le territoire mahorais. Les éco organismes se positionnent et s'adaptent aux contraintes de Mayotte (territoire insulaire, peu de foncier disponible, peu de structures et professionnels du déchet, valorisation locale très réduite). 2014 / 2015 est marqué par la venue de ECOSYSTEMES PRO, CYCLAMED, DASTRI, et la création de l'AMEDA. Les éco organismes présents se développent et améliorent leurs prestations, ECO EMBALLAGES, ECO SYSTEMES, COREPILE sont dans de réelles démarches d'amélioration et de performance, avec la mise en place de relais locaux dynamiques et proches des réalités de terrain, à l'écoute des collectivités. On note toute de même une difficulté évidente qui réside dans le coût de traitement des déchets, et les solutions locales de valorisation presque inexistantes.